Dix-neuvième Comité permanent du Comité régional de l'Europe Première session

Palais Gulustan, Bakou (Azerbaïdjan), 15 septembre 2011

EUR/RC61/SC(1)/REP 112866

15 novembre 2011

ORIGINAL : ANGLAIS

#### Rapport sur la première session

#### Introduction

1. Le dix-neuvième Comité permanent du Comité régional de l'OMS pour l'Europe (CPCR) a tenu sa première session au Palais Gulustan de Bakou (Azerbaïdjan) le 15 septembre 2011, le dernier jour de la soixante et unième session du Comité régional (CR61). Les docteurs Krunoslav Capak (Croatie) et Veronika Svortsova (Fédération de Russie) ont fait parvenir leurs excuses pour leur absence. Le nouveau président du dix-neuvième CPCR a accueilli les nouveaux membres de la Belgique (docteur Daniel Reynders), de la Fédération de Russie (représenté par le docteur Mark Tsechkovsky) et de Malte (docteur Ray Busuttil).

## Élection du vice-président du dix-neuvième CPCR

2. Dessislava Dimitrova (Bulgarie) est élue à l'unanimité vice-présidente du dix-neuvième CPCR.

### Brève synthèse des conclusions de la soixante et unième session du Comité régional

- 3. La directrice régionale attire l'attention sur le rôle important que peut jouer le Comité permanent en vue de faciliter la concertation politique sur les questions techniques avant leur examen par le Comité régional. Elle rend hommage aux États membres pour leur engagement total envers le CR61 et pour l'esprit de consensus qu'ils ont démontré. Toutefois, les tables rondes ministérielles ont peut-être été trop grandes, et les discussions qui en ont découlé n'ont pas été aussi interactives que prévues. Elle admet également que l'ordre du jour de la session fut trop chargé. Le président indique que le Comité permanent a mis en évidence les mêmes problèmes lors de son évaluation du CR60 l'an passé. Les membres reconnaissent que le CPCR doit s'investir davantage afin d'aider la directrice régionale à gérer efficacement l'ordre du jour des sessions du Comité régional.
- 4. D'autre part, si les membres du CPCR se félicitent de l'organisation de groupes de travail parallèles au CR61, ils indiquent qu'il serait probablement souhaitable à l'avenir de préciser les différentes attentes de ces groupes de travail et des débats en plénière. Pareillement, le CPCR recommande qu'une distinction claire soit réalisée entre les réactions aux questions soulevées lors des tables rondes ministérielles et les commentaires sur les projets de résolutions examinés

par le Comité régional. Un membre du CPCR propose que l'on invite des ministres à une petite table ronde afin de donner une impulsion politique aux débats des groupes de travail parallèles.

- 5. Sur le plan pratique, le CPCR se félicite de la nouvelle disposition des sièges utilisée lors du CR61 : les délégations sont en effet assises autour d'un espace ouvert plutôt qu'alignées en rang comme à l'école.
- 6. Enfin, le CPCR prend acte de la demande exprimée par le représentant d'un pays afin que les conséquences financières des projets de résolutions soient mentionnées explicitement. Il approfondira la question de la prise en charge de ces coûts par les États membres eux-mêmes ou le secrétariat de l'OMS.

# Discussion initiale sur les questions techniques et de politique générale à inscrire à l'ordre du jour de la soixante-deuxième session du Comité régional

- 7. La directrice régionale fait remarquer que l'ordre du jour du CR62 sera probablement bien chargé, car il faudra achever l'examen de la nouvelle politique européenne de la santé, Santé 2020, et de dossiers connexes tels qu'un plan d'action de la santé publique et le rapport final de l'étude sur les déterminants de la santé et la fracture sanitaire dans la Région européenne ; aborder les points à l'ordre du jour qui n'ont pu être examinés au CR61 (stratégies européennes sur l'information sanitaire, la communication pour la santé, l'activité du Bureau régional avec les pays et ses bureaux géographiquement dispersés) ; traiter de points réglementaires tels que le projet de budget programme de l'Organisation pour 2014-2015 et la réforme de l'OMS ; et aborder un petit nombre de questions d'ordre technique (santé mentale et vieillissement en bonne santé). En général, une fois que la nouvelle orientation du Bureau régional aura été pleinement confirmée l'an prochain, elle s'attend à ce que les sessions ultérieures du Comité régional puissent comprendre un ordre du jour plus concis.
- 8. Le dix-neuvième Comité permanent demande qu'un projet d'ordre du jour du CR62 lui soit présenté de manière très anticipée à sa deuxième session, ainsi qu'un bilan de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles (New York, 19 et 20 septembre 2011).

#### Autres questions à l'ordre du jour

9. À l'occasion de son prochain départ à la retraite de l'OMS, le Comité permanent rend hommage à Anne Jakobsen, assistante technique, Gouvernance, pour l'excellent soutien administratif qu'elle a apporté aux sessions du Comité régional et du CPCR depuis de nombreuses années.